



Réunion d'informations

CNDS 2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Le CNDS 2014 :

Quelques chiffres en Sarthe :

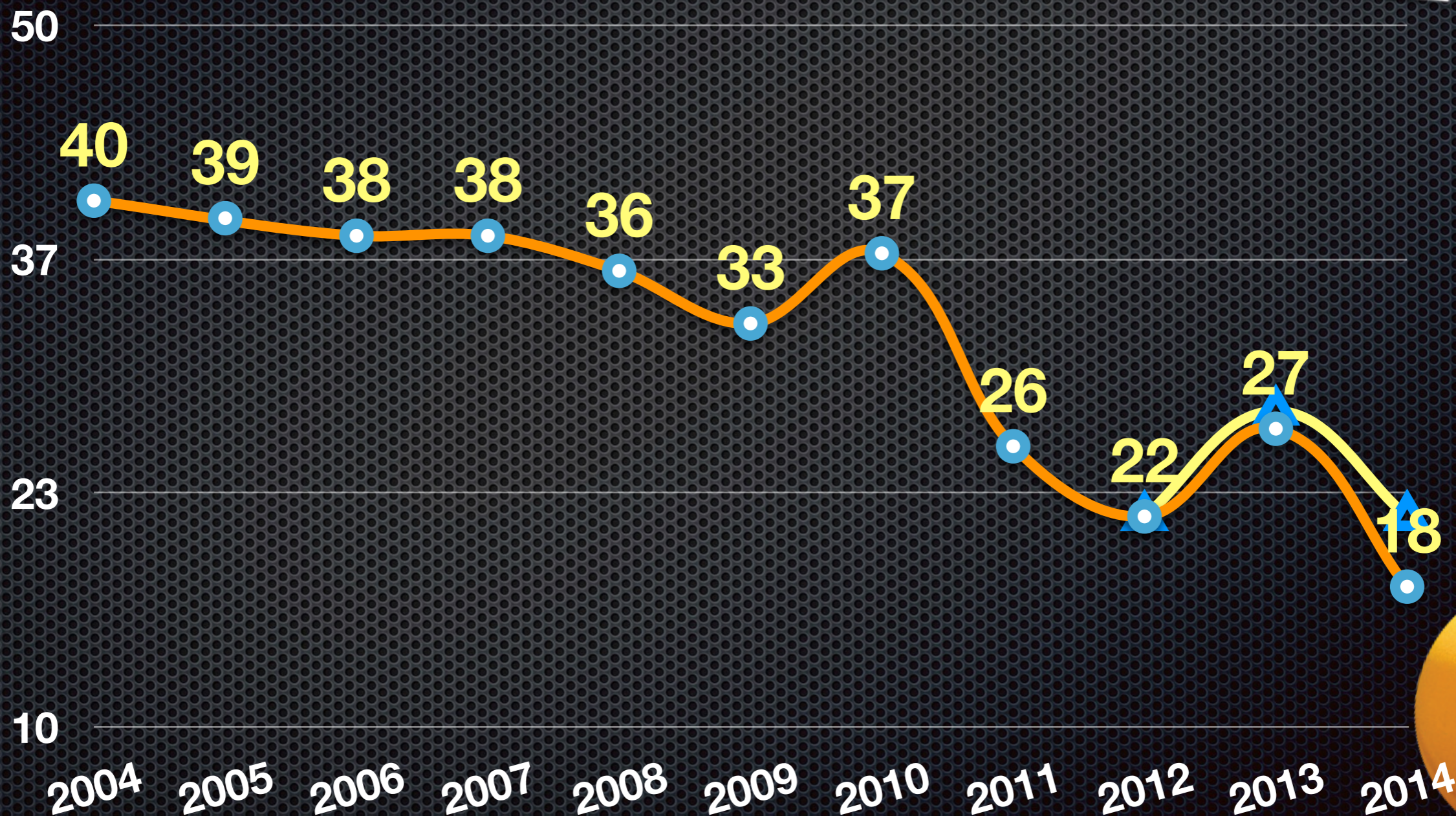
- 488 dossiers déposés, 233 financés, soit 47%

Pour les Clubs de Ping en Sarthe :

- 22 dossiers déposés, 18 financés, soit 82%
- Subventions versées de 600 € à 1000 €

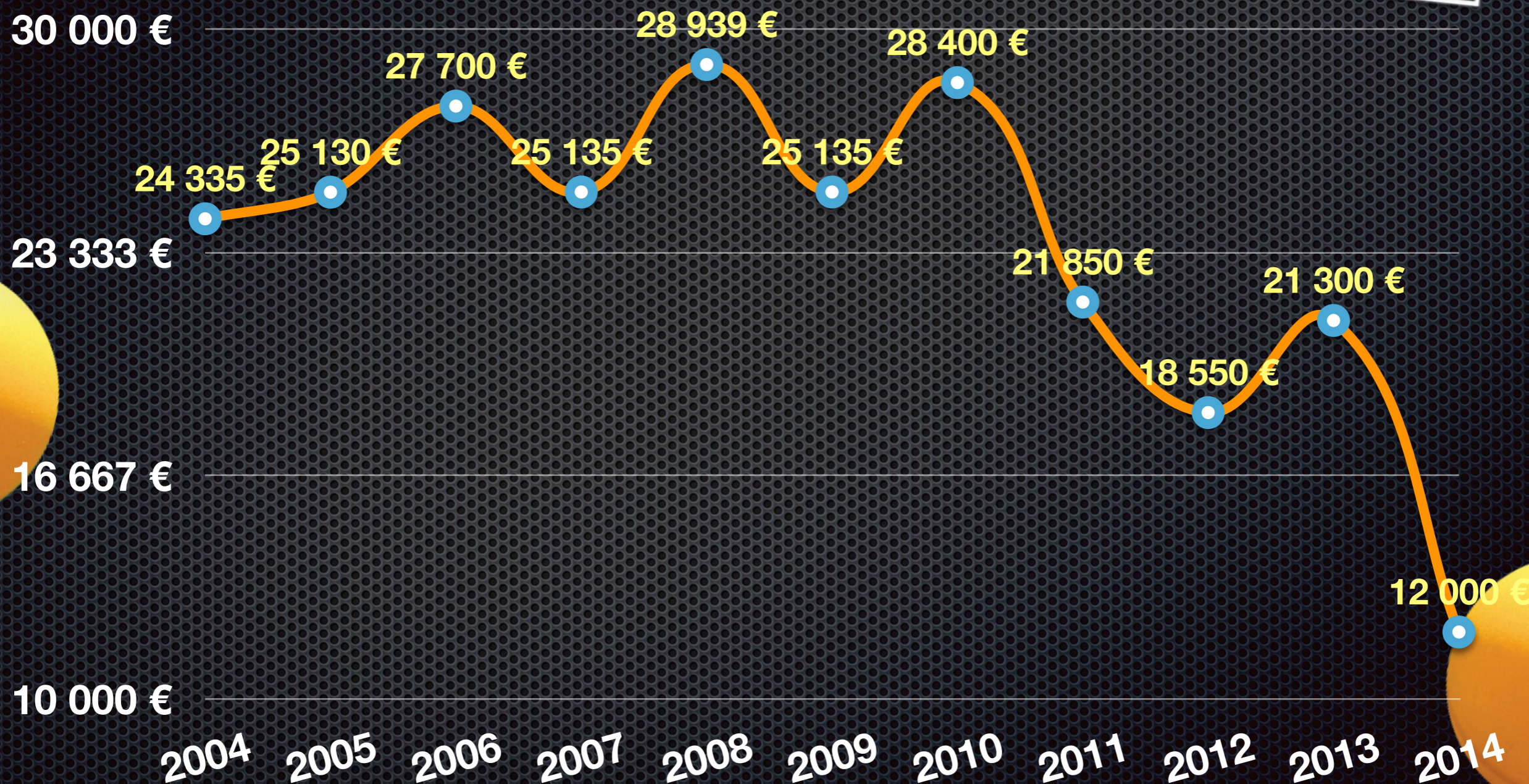


Évolution Nombre de clubs financés :





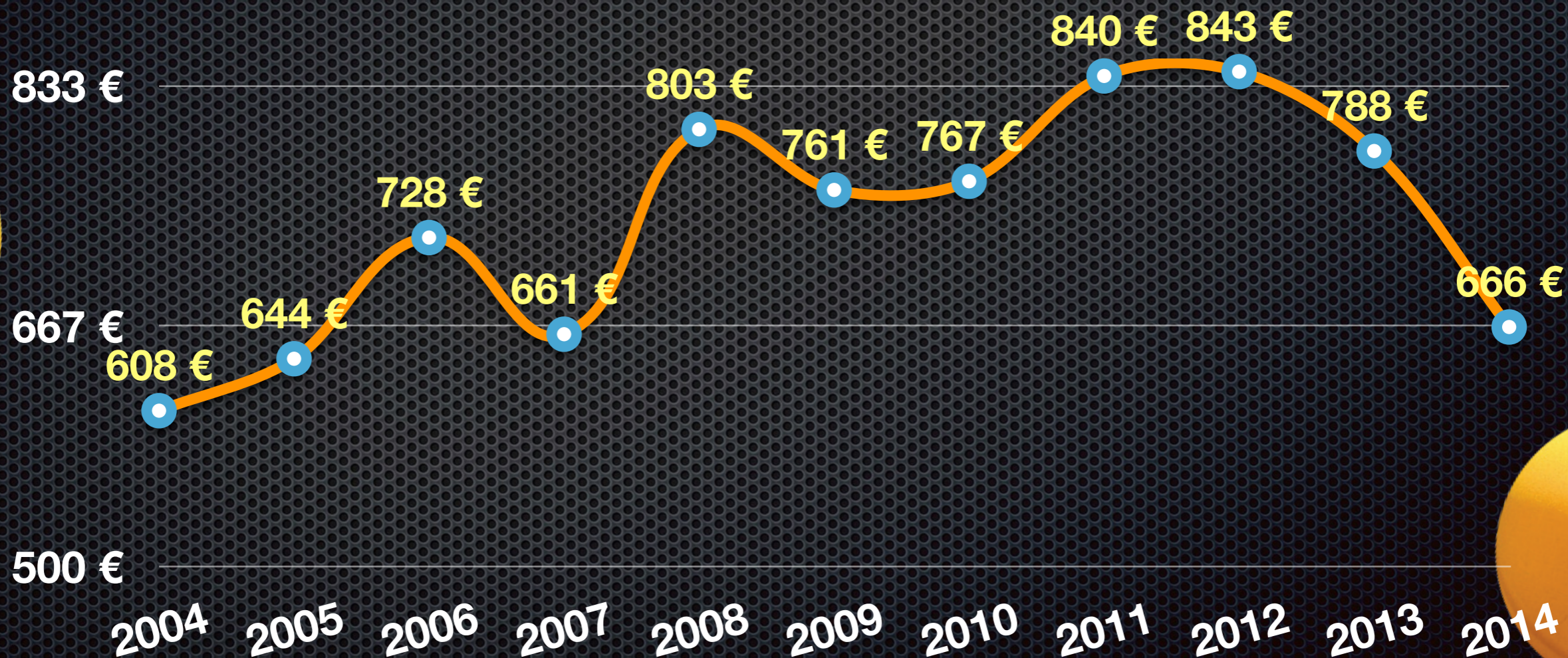
Évolution CNDS depuis 2004 :





Moyenne CNDS par club :

1 000 €





Les grandes orientations pour 2015

Un budget CNDS 2015, tourné vers l'emploi

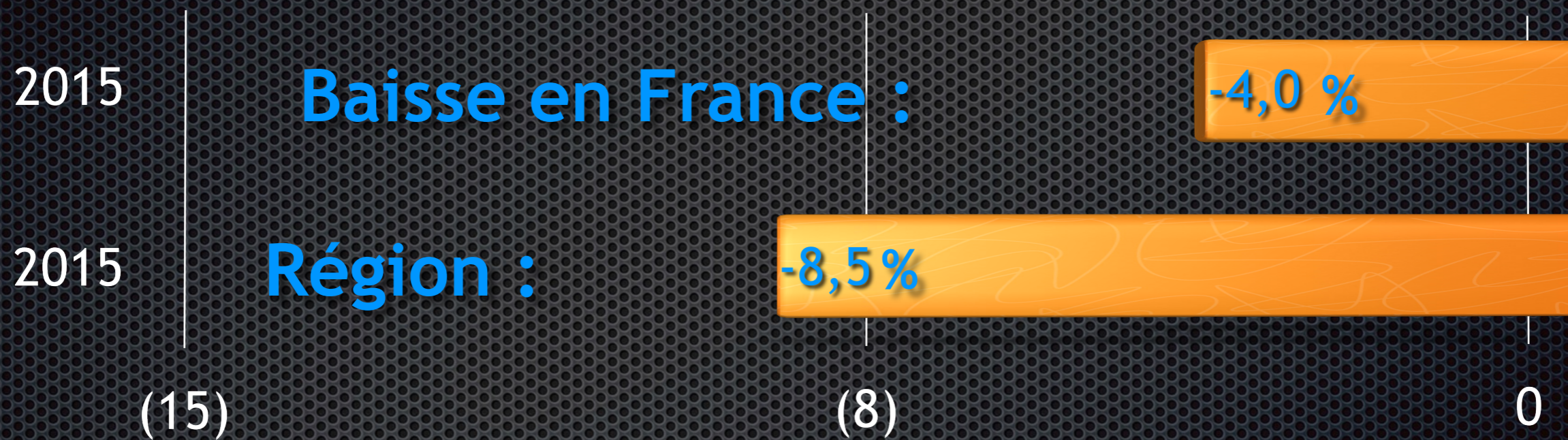
- Après le soutien à 1 200 nouveaux postes d'éducateurs sportifs en 2014, l'année 2015 se caractérise par l'aide à 600 emplois de plus, ainsi que par un dispositif spécifique pour l'apprentissage dans le sport, avec un objectif de 500 apprentis en 2015 pour atteindre la cible du doublement du nombre d'apprentis d'ici 2017.

Corriger les inégalités d'accès par tous à la pratique sportive ...

- Le budget voté pour 2015 s'est également fixé comme orientation d'une part, de soutenir les équipements sportifs de proximité ; et d'autre part d'apporter une aide aux clubs sportifs, plus particulièrement ciblée vers les publics et les territoires les plus en difficulté.



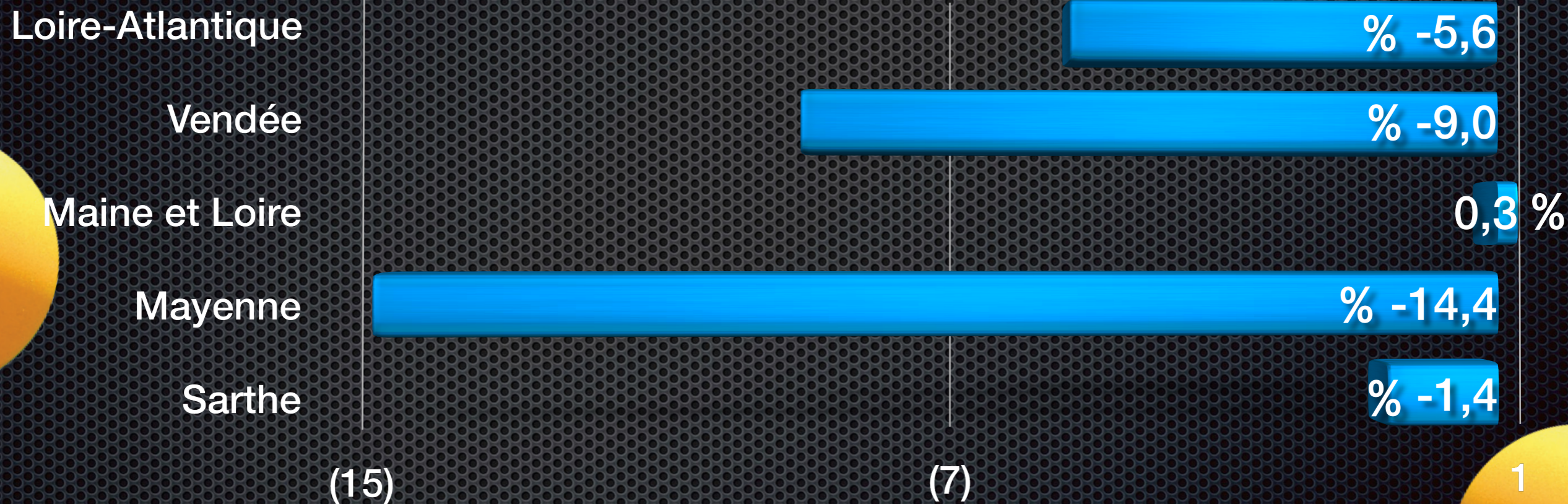
■ Évolutions CNDS pour 2015



La Sarthe est le département le plus carencé des Pays de la Loire



■ 2015





Ce qu'il faut savoir :

Répartition départementale 2015 :

- Enveloppe indicative 2015 = 754 854 €
- Financement des emplois en cours: 128 428 €
- Projection de création emplois 2015: 132 000 €
- Participation aux fonds spécifiques (sport/santé, AMCD): 19 444 €
- **Reste 474 982 euros pour le financement des actions des CD et des Clubs (-19,62% par rapport à 2014).**



■ Évolutions dans les années à venir ...

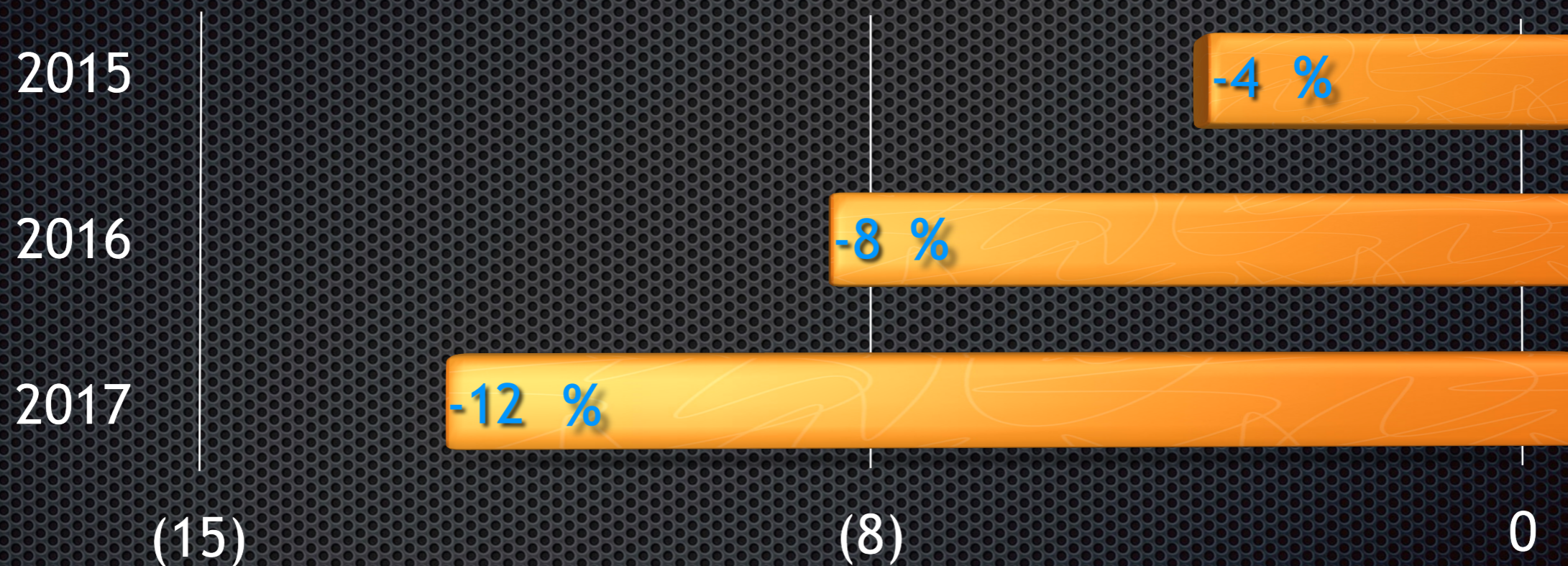


Schéma d'organisation pour 2015



12 thèmes définis par votre comité départemental

Comité

L'emploi - Formation

Inégalité à la pratique sportive

Le Sport Santé

1

Appel à éducateur diplômé d'Etat contre rémunération

5

Séance hebdomadaire Fit Ping Tonic encadré par un éducateur diplômé

9

Mise en place d'une politique tarifaire

2

Appel à éducateur diplômé Fédéral CQP contre rémunération

6

Mise en place d'initiatives autour du Handisport et/ ou Sport Adapté

10

Séance hebdomadaire Baby Ping encadré par un éducateur diplômé

3

Emploi rattaché et financé par les clubs non pérennisés

7

Mise en place d'initiatives à la promotion du Ping (nouveaux publics)

11

Séance hebdomadaire «Loisirs» encadré par un éducateur diplômé

4

Accès à la formation fédérale (éducateurs, arbitres, dirigeants)

8

Intervention en milieu scolaire TAP (Temps Activité Périscolaire)

12

Stages pendant les vacances



Enveloppe supplémentaire - Saison 2014-2015

■ 6000 €





Présentation Clubs

Projet Territorial Concerté (PTC) - Saison 2014-2015

Date retour du dossier : **jeudi 5 mars 15**

Jours restants : **14**

Nom du Club :

N° du club :

Personne à contacter :

Portable :

Email :

Licences Promotionnelles Hommes :

Licences Promotionnelles Femmes :

Total licences Promotionnelles : 0

Licences Traditionnelles Hommes :

Licences Traditionnelles Femmes :

Total licences Traditionnelles : 0

Total licences Hommes : 0

Total licences Femmes : 0

Total licences : 0

Nom du salarié :

Type de Contrat :

Aides Plan Sport Emploi : - €

Autre aide : - €



Conditions pour déposer un dossier au comité départemental

Actions réalisées saison 2014-2015

Minimum 3 actions sur les 12 modules (pas de maximum)

Justificatif des dépenses

Toute dépense totale inférieure à 1000 € n'est pas éligible

Ne pas déposer un dossier à la DDCS

Soit par courrier

Comité départemental de Tennis de Table

Maison des Sports

29, boulevard St Michel - 72000 Le Mans

Soit par mail

Objet : CNDS 2014-2015

comite.tennisetable@maison-sports72.fr



Renseignements à caractères financiers

Total des recettes du dernier exercice :

Masse salariale (charges comprises) du dernier exercice :

Total subventions perçues lors du dernier exercice :

Dont subvention CNDS perçue lors du dernier exercice :

Actions lucratives

- €

Préciser :

Partenariats privés :

Préciser :

loto :

Préciser :

manifestion sportive :

Préciser :

Ventes diverses :

Préciser :

Autres :



Récapitulatif de nos dépenses

Budget minimum pour prétendre obtenir du CNDS	1 000 €
Dépenses prévues saison 2014-2015	0 €
1 - Appel à éducateur diplômé d'Etat contre rémunération	- €
2- Appel à éducateur diplômé Fédéral CQP contre rémunération	- €
3- Emploi rattaché et financé par les clubs non pérenisé	- €
4- Accès à la formation fédérale (éducateurs, arbitres, dirigeants)	- €
5- Séance hebdomadaire Fit Ping Tonic encadré par un éducateur diplômé	- €
6- Mise en place d'initiatives autour du Handisport et/ou Sport Adapté	- €
7- Mise en place d'initiatives à la promotion du Ping (nouveaux publics)	- €
8- Intervention en milieu scolaire TAP 5temps Activité Périscolaire)	- €
9- Mise en place d'une politique tarifaire (famille)	- €
10- Séance hebdomadaire Baby Ping encadré par un éducateur diplômé	- €
11- Séance hebdomadaire "Loisirs" encadré par un éducateur diplômé	- €
12- Mise en place de stages pendant les vacances scolaires	- €



Les 12 projets possibles

Projet Territorial Concerté (PTC) - Saison 2014-2015

Exemple

Description	Coût réel	Remarques
Educateur diplômé Fédéral CQP	1 150,00 €	Séance 1h30 tous les mardis soir, soit 33 sur le saison 2014-2015
Frais de déplacement	455,00 €	
Total	1 605,00 €	

1 - Appel à éducateur diplômé d'Etat contre rémunération

Description	Coût réel	Remarques
Total	0,00 €	



Ce qu'il faut savoir ...

Conditions pour déposer un dossier au comité départemental

- Minimum 3 actions sur les 12 modules (pas de maximum)
- Justificatif des dépenses
- Toute dépense totale inférieure à 1000 € n'est pas éligible
- Ne pas déposer un dossier à la DDCS et Club Omnisports



Comment faire son choix ?

Les dépenses de vos projets dépassent largement les 3000 €

- Le comité soutiendra votre dossier auprès de la DDCS sans pour autant vous garantir la subvention minimum de 1500 €
- Le risque réel est de ne rien obtenir

Vous estimez plus prudent de passer par votre comité

- Projets plus concrets, davantage en phase avec la discipline
- Plus de minimum imposé
- Dossier plus light
- Risque d'une subvention en baisse

Ce qu'il faut savoir ...

- *Une attention particulière sera apportée aux clubs qui ont fait le choix de la mutualisation avec leur comité départemental*



Procédure :

Pour le comité départemental :

Par courrier

ou par mail **avant le jeudi 5 Mars 2015**

à : comite.tennisdetable@maison-sports72.fr

Pour la DDCS :

Selon la procédure habituelle **avant le 11 Mars 2015**

+ Copie par mail au comité

à : comite.tennisdetable@maison-sport72.fr



Personnes à contacter :

Pour le comité départemental :

- Alain Piron
Tél. 06 07 25 24 51
Courriel : a.pironcd72@gmail.com

Pour la DDCS :

- Noémie Coupeau
Tél. 02 72 16 43 00
Courriel : noemie.coupeau@sarthe.gouv.fr



Merci de votre attention
@ bientôt ...